



**Municipalité de
Saint-Alfred**

**AVIS DE L'ÉTUDE D'UNE DEMANDE DE
DÉROGATION MINEURE PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL LE 8 JUILLET 2019**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. ROBERT-CLICHE**

QUE le Conseil municipal, suite à la demande d'une dérogation mineure adressée par monsieur Jean-Roch Veilleux, aura à se prononcer sur sa demande lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 8 juillet 2019 à compter de 20h00 à la salle municipale située au, 9 route du Cap à Saint-Alfred.

QUE lors de cette assemblée, le Conseil expliquera le contenu et les effets de cette demande et entendra les personnes qui désireront s'exprimer.

L'immeuble visé par la demande se situe sur le lot 4 885 508 au 47, route du Couvent. La demande vise à accepter une largeur de façade de résidence plus basse que la norme de 50 mètres selon le règlement de lotissement afin de pouvoir détacher l'emplacement de la résidence (5 000 mètres carrés) du reste de la terre.

Donné à Saint-Alfred
Ce 26 juin 2019

Diane Jacques

Diane Jacques
Directrice générale
Secrétaire-trésorière